



Déclaration préalable au CDEN du 9 février 2010

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur l'IA, Mesdames Messieurs ;

Votre projet de carte scolaire met encore en évidence une attaque réitérée dans notre département : le recul de la scolarisation des enfants dès 2 ans, accompagné cette année très clairement d'une détérioration de la scolarisation à l'école maternelle. Quand Monsieur l'Inspecteur d'Académie situe la position d'équilibre en maternelle à 30 élèves et parfois plus (pour preuve la proposition de fermeture à la maternelle de Quévert où la moyenne culminerait alors à 31 élèves), nous ne pouvons évidemment que refuser ce recul. Nous considérons cela comme une attaque sans précédent contre l'Ecole publique.

Monsieur l'inspecteur d'Académie ajoute à cette remise en cause clairement voulue par nos gouvernants, dans ses arguments pour justifier ce recul, un soupçon de culpabilisation envers les collectivités qui seraient entièrement responsables de la prise en charge de la petite enfance qui leur incomberait depuis la première décentralisation, l'Etat palliant leurs insuffisances.

Je laisserai aux élus locaux le soin de répondre cependant mais il nous paraît utile de rappeler que dans notre département très rural les élus font un maximum d'efforts pour leur école communale en finançant les locaux et en salariant les ATSEM.

Après cette mise en exergue de l'école maternelle, je reviens sur l'ensemble du projet de carte scolaire :

En ce qui nous concerne, nous faisons entièrement confiance à nos collègues directeurs et il s'avère que leurs chiffres sont souvent différents de ceux retenus par l'Administration et bien évidemment toujours en défaveur des écoles. Les audiences de délégations d'écoles permettaient à vos services les années passées d'avoir des compléments d'information précieux concernant quelques écoles dont la situation n'avait pas été prise en compte. Elles étaient complémentaires avec celles qui avaient lieu dans les circonscriptions. Nous ne comprenons pas ces nombreux refus d'audience. Certaines délégations n'ont même pas eu de réponses à leur demande !

Nous tenons à rappeler que notre département est, comme tous, particulier.

Nous demandons donc pour les Côtes d'Armor des attentions particulières notamment :

- A cause de sa ruralité
- A cause de la concurrence entre les écoles publiques et privées.

Il semble utile de rappeler la forte concurrence qui sévit entre les écoles publiques et privées de notre département. Selon Monsieur l'Inspecteur d'Académie, ces dernières seraient logées à la même enseigne et souffriraient aussi des restrictions budgétaires. Ce n'est pas notre analyse et certaines situations en attestent, la concurrence est tronquée et la remise en cause de la scolarisation dès 2 ans leur bénéficie clairement. De plus, il apparaît qu'en ce qui concerne le projet ENR, là encore, les écoles catholiques ont bénéficié d'un traitement de faveur : 38 projets privés, 68 publics quand largement moins de la moitié des élèves sont scolarisés dans le privé.

Autre sujet de désaccord : la globalisation des effectifs par commune qui nie la spécificité locale de certaines villes où des fusions sont prononcées vers tel ou tel site extérieur au centre-ville, choix du site laissant alors un boulevard à des écoles confessionnelles qui se feront un plaisir d'accueillir dans leurs murs des élèves que l'école publique perdra.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous a assuré que les fusions se faisaient dans le dialogue et n'auraient lieu qu'en cas d'accord des élus, là encore nous pouvons vous assurer que dans certaines situations il n'y a pas toujours eu de dialogue et que la volonté des municipalités n'était pas un choix mais un « marché » pour sauver une classe.

L'UNSA-Education est profondément attachée à son Ecole Publique, la seule de la République et elle dénonce fortement les attaques orchestrées par un gouvernement dont le seul leitmotiv est de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux.

Il est clair qu'après des années de suppression de milliers de postes, le plus gros plan social de notre pays a forcément des répercussions sur le fonctionnement de l'école. Le choix de sacrifier la scolarisation des 2 ans et pourquoi pas à terme la maternelle est inacceptable. En ce qui nous concerne, l'Education et nos enfants devraient être la priorité et non une variable d'ajustement pour économiser des postes de fonctionnaires, alors qu'on alloue, entre autres, des milliards aux restaurateurs ...

Merci pour votre écoute.